

**Décision concernant la première question à l'ordre du jour:  
Programme et budget pour 2014-15: Rapport financier et  
états financiers consolidés vérifiés pour l'année qui s'est  
achevée le 31 décembre 2014**

Le Conseil d'administration a pris note du rapport du Commissaire aux comptes et a soumis à la Conférence, pour examen et adoption, les états financiers consolidés pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2014 ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes.

(Document GB.323*bis*/PFA/1, paragraphe 4.)